



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 22159

Numéro SIREN : 751 731 936

Nom ou dénomination : FINANCIERE GAMMON

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2015 sous le numéro de dépôt 32249



1503229101

DATE DEPOT :	2015-04-13
NUMERO DE DEPOT :	2015R032249
N° GESTION :	2012B22159
N° SIREN :	751731936
DENOMINATION :	FINANCIERE GAMMON
ADRESSE :	29-31-33 avenue des Champs-Élysées 75008 Paris
DATE D'ACTE :	2014/12/15
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

12B22159

« FINANCIERE GAMMON »
Société Par Actions Simplifiée au capital de 2.900.000 €
Siège social : 29 – 31 – 33, avenue des Champs-Élysées – 75008 PARIS
751 731 936 RCS PARIS

PG 15/12/14 CF

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 DECEMBRE 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE,

Le quinze décembre, à quatorze heures et quinze minutes.

Les actionnaires de la Société FINANCIERE GAMMON, dont le siège social est sis à 75008 PARIS, 29 – 31 – 33, avenue des Champs-Élysées, se sont réunis audit siège, en assemblée générale ordinaire, suivant convocation régulière de la gérance.

SONT PRESENTS :

Monsieur Cédric CHERPANTIER, propriétaire de le N°: R32249 2.899.999 actions

Madame Carelle CHERPANTIER, propriétaire de 1 action

TOTAL DES ACTIONS REPRESENTEES 2.900.000 actions

Le Président constate que la totalité des associés sont présents et que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Monsieur Cédric CHERPANTIER préside la séance en sa qualité de Président actionnaire.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission du commissaire aux comptes suppléant et nomination d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant,
- Pouvoirs en vue des formalités.

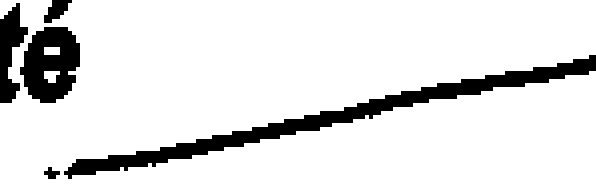
PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale rappelle qu'en date du 27 octobre 2014, Monsieur Paul GERMON, commissaire aux comptes suppléant a cessé son activité pour motif de départ à la retraite et qu'il convient dans ces conditions de nommer un nouveau commissaire aux comptes suppléant pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Paul GERMON, soit jusqu'à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant

La SARL PAUL GERMON ET ASSOCIES (P.G.A.) 
SARL au capital de 18.000 euros
Dont le siège social est 175, Boulevard Malesherbes – 75017 PARIS
RCS PARIS 494 595 705
Représentée par son Gérant Monsieur Senakpon ADOUKONOU

La SARL PAUL GERMON ET ASSOCIES (P.G.A.) a fait savoir qu'elle acceptait les fonctions qui lui sont confiées et a déclaré satisfaire aux conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions. 

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité 

DEUXIEME RESOLUTION

- L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

•
• ***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à quinze heures cinquante.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président
Monsieur Cédric CHERPANTIER

